



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Comme toute collectivité, notre établissement dispose de règles destinées à préserver le bien être, le respect et la sécurité de tous. La réussite de votre séjour dépend également de l'acceptation du Règlement Intérieur qui oblige à la fois la Clinique et son personnel, le patient et sa famille. Il a été préparé en concertation avec la CDU (Commission des Usagers), et tient compte des suggestions qui ont été exprimées. Nous vous demandons de lire attentivement les consignes ci-après.

La Direction exige de tout son Personnel une constante attention aux besoins des patients, une politesse et une amabilité sans faille. Elle demande en échange aux patients et à leur famille, confiance, compréhension et esprit de coopération vis-à-vis du personnel. Toute transgression nuisible à la sécurité de l'établissement et/ou de ses usagers pourra entraîner la suspension de l'hospitalisation par la Direction. Cependant, toute réclamation peut immédiatement être faite auprès de la Direction, ou en fin de séjour.

Pour pouvoir être admis, le patient doit donc obligatoirement prendre connaissance du présent règlement et s'engager à le respecter en tout point. Il doit également être porté à la connaissance des aidants.

ADMISSION

Une liste d'objets interdits et/ ou non recommandés vous a été communiquée avant l'admission. Ces objets pourront être retirés à l'admission lors de l'inventaire par le soignant qui vous accueillera, et vous seront restitués à la fin du séjour.

Pour rappel :

Objets interdits : denrées périssables et boissons à préparer (thé, café), objets contondants et coupants, objets ménagers électriques, matériel vidéo, consoles de jeux, plantes vertes, encens et bougies.

Objets non recommandés : objets de valeur, argent liquide : les valeurs peuvent être mises au coffre de l'accueil, accessible du lundi au samedi midi (10h30 à 11h00 et 16h30 à 17h) ou dans celui de la chambre, si celle-ci en dispose.

La Direction n'est responsable que des objets et sommes d'argent déposés au coffre. Si vous souhaitez les garder en votre possession, la responsabilité de la Clinique ne pourra être engagée en cas de perte ou de vol.

CONSULTATIONS MEDICALES

Les consultations des médecins psychiatres ont lieu tous les jours dans les bureaux médicaux au rez-de-chaussée: merci de vous présenter à l'horaire convenu avec votre médecin. Le médecin généraliste consulte sur rendez-vous : merci de vous rapprocher de l'équipe soignante de votre étage qui vous communiquera l'horaire.

TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX

Les médicaments en votre possession lors de l'admission, ainsi que les médicaments prescrits par les médecins extérieurs à la Clinique, ne peuvent être conservés en chambre : ils doivent être remis à l'infirmier du service, et vous seront restitués lors de votre départ.

Il est strictement interdit de fournir aux patients des médicaments non prescrits par les médecins de l'Établissement.

Les traitements sont pris en salle de soins de votre étage. Merci de vous présenter aux horaires ci-dessous munis d'un verre ou d'une bouteille d'eau :

- Traitements du MATIN : de 8h à 8h45
- Traitements MIDI : de 12h à 12h45
- Traitements d'APRES-MIDI : de 16h à 16h15
- Traitements du SOIR : de 18h30 à 19h
- Traitements NUIT : de 21h30 à 22h30

Veillez à vous présenter à l'heure afin de respecter l'organisation de travail du personnel soignant.

RESTAURATION

Les repas sont pris en salle à manger exclusivement. Il n'est pas autorisé d'amener son plateau en dehors de la salle de restauration.

Les repas en chambre sont possibles sur prescription médicale uniquement.

Horaires des repas en salle à manger :

- Petit déjeuner : de 8h à 8h45
- Déjeuner : de 11h30 à 12h20
- Goûter : de 16h à 16h30
- Dîner : de 18h30 à 19h20

Il n'est pas recommandé d'apporter de la nourriture ou des boissons aux patients sans avoir consulté l'équipe soignante. Les boissons énergisantes sont interdites.

Un distributeur de boissons et de snacks est à la disposition des patients et des visiteurs. Merci de veiller au respect de la propreté des locaux lors de leurs usages.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité sanitaire, il est interdit de conserver et de consommer des denrées périssables dans les chambres, ainsi que de préparer des boissons chaudes.

ACCES AUX ESPACES COMMUNS

Les salons du rez-de-chaussée et les espaces extérieurs sont ouverts :

- Le matin, de 8h30 à 13h
- L'après-midi de 14h à 22h45

Ces espaces ne sont pas accessibles entre 13h et 14h : merci de rester en chambre afin de permettre le bio nettoyage des locaux.

En soirée, le personnel soignant dispose de toute autorité pour modifier les heures de fermeture des salons et de retour en chambre si l'ordre et la tranquillité se trouvaient perturbés.

TABAC ET MESUSAGES

Conformément à la loi du 16 novembre 2006, il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'établissement. Le vapotage est toléré dans les chambres particulières

mais pas dans les espaces communs. Il est strictement interdit d'introduire et de consommer des boissons alcoolisées, des produits à base de CBD et des substances illicites à l'intérieur de l'établissement et durant vos sorties.

USAGE DU TELEPHONE ET DES EQUIPEMENTS AUDIO ET VIDEO

Par respect de la tranquillité des autres patients, l'utilisation des téléphones portables n'est pas autorisée dans les chambres doubles, en ergothérapie, lors des ateliers thérapeutiques, et en salle à manger. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Seuls les appareils de radio sont acceptés en chambre et leur utilisation est subordonnée à l'accord du voisin en chambre double. Les équipements vidéo ne sont pas autorisés, et les ordinateurs sont autorisés pour une utilisation restreinte.

La captation et la diffusion d'images prises dans l'enceinte de l'établissement doit être conforme à la loi sur le droit à l'image. La captation d'image d'une personne reconnaissable, et sa diffusion sur Internet, par exemple, sans son accord, engage la responsabilité pénale de celui qui a capté l'image et/ou diffusé l'image, sanctionnée par un an d'emprisonnement et une amende de 45 000 € (article 22 du code pénal).

RESPECT DES LOCAUX ET DE LEUR HYGIENE

Il est interdit aux patients ou aux accompagnants de laver et d'étendre du linge dans les lavabos : il est possible, sous certaines conditions, de réaliser ses lessives à la Clinique : merci de vous rapprocher du personnel soignant.

Veillez à ne pas jeter les pansements, cotons, garnitures dans les W.C. : des réceptacles sont déposés à cet effet dans chaque chambre ou lieux de toilette.

Il est interdit de scotcher ou punaiser des affiches, photos, sur les murs de la chambre. La direction se réserve le droit de demander réparation des dégradations matérielles causées volontairement ou non.

Afin de garantir la sécurité des biens et des personnes, ainsi que l'hygiène des locaux, un contrôle des chambres et du contenu du mobilier peut être effectué par l'équipe médicale, en présence du patient.

RESPECT DES PERSONNES

Tout comportement inadapté envers un autre patient pourra faire l'objet d'une exclusion définitive de l'établissement.

Les visites de chambre à chambre entre patients sont formellement interdites. Les échanges d'informations privées et les transactions financières entre patients sont très fortement déconseillées.

Toute agression physique ou verbale d'un agent de la Clinique pourra être passible de poursuites judiciaires. Les peines maximales encourues sont :

- Violences verbales : de 7500 euros d'amende à 75000 euros + 5 ans d'emprisonnement (Menace de mort ou menace d'atteinte aux biens dangereuse pour les personnes)
- Violences physiques : de 3 ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende à 20 ans de réclusion criminelle.

COMMUNICATION ET PRISES DE NOUVELLES

Les communications téléphoniques à l'attention des patients ne disposant pas d'un téléphone personnel sont autorisées l'après-midi à partir de 14h30 jusqu'à 18h.

Le personnel soignant peut répondre téléphoniquement aux demandes de nouvelles de 14h30 à 18h00, dans la limite de ce que permet le secret médical.

VISITES

Elles se déroulent de 14h à 18h, et ont lieu dans les espaces communs uniquement (pas de visite en chambre sauf autorisation médicale ou de l'équipe soignante).

Les visites des patients ne pouvant quitter leur chambre se font en respectant les règles suivantes :

- Les jeunes enfants ne sont pas admis en visite dans les chambres. Ils peuvent être admis dans un salon préparé à cet effet.
- Les visites autorisées dans les chambres à deux lits sont limitées à deux personnes, et d'une durée mesurée selon l'état médical des patients en chambre.
- Pendant les visites médicales et les soins, les visiteurs peuvent être priés de se retirer momentanément de la chambre.

Les visiteurs ont la possibilité de déjeuner à la clinique. Ils doivent le signaler la veille à l'accueil et régler le repas d'un montant de 10€.

Les visites ne sont pas autorisées aux anciens patients sortis d'hospitalisation dans les 6 derniers mois.

Les visiteurs doivent respecter le calme et la confidentialité des lieux et sont soumis aux mêmes règles concernant la collectivité que les patients. Tout comportement inadapté pourra mener à une fin de la visite.

Pour des raisons médicales, les visites peuvent être suspendues momentanément, avec l'accord du patient.

SORTIES THERAPEUTIQUES

Les sorties thérapeutiques sont possibles la journée de 14h à 18h, sauf contre-indication médicale. Des permissions comprenant une nuit à l'extérieur peuvent être programmées avec l'accord du médecin. Elles doivent être décidées 24 heures à l'avance.

CONDUITE DE VEHICULE

Il est fortement déconseillé de conduire un véhicule à moteur pendant les sorties thérapeutiques.

SORTIE DÉFINITIVE

Les sorties définitives ont lieu le matin. Si, pour convenance personnelle, le patient n'a pu libérer sa chambre avant midi, le repas lui sera facturé.

Les factures doivent être intégralement acquittées avant le départ ou donner lieu à la signature d'une reconnaissance de dette.

En dehors du personnel de l'accueil, aucune personne n'est habilitée à toucher une somme quelconque pour le compte de la Clinique.